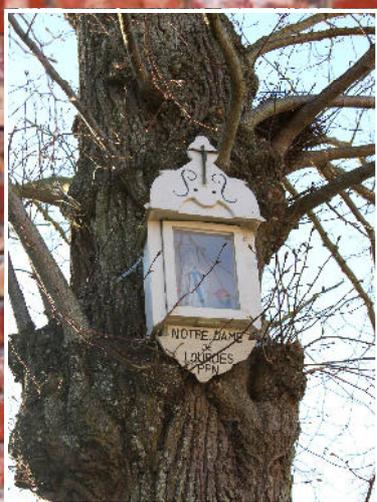


ZEGERS'INFOS

ZEGERSCAPPEL





Mot d'Accueil

Bonjour à toutes et à tous,

Comme annoncé lors du précédent numéro, le Zeger's Info fait peau neuve !

Vous avez aujourd'hui, entre vos mains, une nouvelle présentation de votre bulletin municipal mais nous nous sommes attachés à en préserver l'esprit de proximité et de simplicité.

Dans un souci d'économie (voir §8.B du Conseil Municipal du 28/01/15), le Comité Information & Communication a en effet fait appel à un imprimeur qui nous a convaincu par sa qualité et sa rapidité d'exécution.

Cette évolution du Zeger's Info doit aussi se faire en association avec les citoyens.

Nous rappelons que notre Comité est ouvert à toute personne non élue désireuse d'apporter sa contribution (rédaction d'articles, photos, graphismes, mises en page...) en mettant ses compétences particulières au bénéfice des autres.

Toute personne intéressée pour intégrer notre Comité est ainsi invitée à se faire connaître en Mairie.

Dans cette perspective, je vous souhaite une bonne lecture. N'hésitez pas à nous faire part de vos premières impressions...

Pour le Comité
Franck RICHARD

Pour bien commencer

Etat civil

Naissances :

- Lara BOULOGNE de Grégory BOULOGNE et Agnès MEURILLON
- Thibaut BASSE de David BASSE et Corinne DEWAELE
- Théa DEHONDT de Freddy DEHONDT et de Marylin DEROO

Dates à retenir

Important

- Samedi 18 avril : Banquet des aînés
- Samedi 25 avril : Soirée dansante Ados de 18 h à 21 h
- Soirée dansante Sun'Night 'Birthday' de 22 h 30 à 4 h
- Du 29 avril au 6 mai : ALSH - Centré Aéré
- Dimanche 31 mai : Opération 'Petits Pains' de ZOE
- Mercredi 17 juin : Ramassage des Encombrants
- Vendredi 19 juin : Fête du village
- Samedi 20 juin : Kermesse de l'école
- Dimanche 21 juin : Brocante
- Vendredi 26 juin : Fête des NAP



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers zegerscappellois,

Aujourd'hui, cela fait déjà une année que j'ai pris mes fonctions. Le personnel communal, mes adjoints et l'ensemble du conseil municipal sont au travail pour mettre en œuvre ce que nous avons programmé et notamment dans cette période délicate de la préparation du budget.

De nouveau cette année, pas de pression fiscale malgré la baisse des dotations de l'Etat qui nous amène à être prudents dans nos engagements.

Nous poursuivons notre politique des économies de gestion, de la mutualisation, de l'optimisation des dépenses comme la recherche en permanence d'un maximum de subventions ; Je prends contact, accompagné de mon premier adjoint avec les financeurs potentiels pour nos différents projets (city stade, salle de sport...) et je suis confiante sur ce point ; Il n'est pas question de lâcher la garde et il est nécessaire de les relancer régulièrement afin que nos projets ne soient pas oubliés.

En travaux, la salle polyvalente est dotée de nouvelles toilettes aux normes d'accessibilité depuis mi mars. Le city stade va être remis à neuf et la bonne nouvelle est que nous avons obtenu une subvention inattendue du conseil général pour cette réalisation.

Bien évidemment, d'autres projets verront le jour cette année :

- En matière de voirie, les travaux de la rue des chats démarrent en avril. Le parking de l'ancienne Flandre sera complètement réaménagé d'ici la fin de l'année par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.
- Le patronage sera réaménagé et permettra à une famille avec 1 enfant d'être logée.
- Concernant les rythmes scolaires, le recteur de l'académie a émis un avis favorable à notre proposition de modification pour la rentrée 2015/2016 suite à la concertation professionnels/ familles et élus.

Petits rappels de civisme

Nous avons la chance de vivre dans un bel environnement.

Si vous aimez ce village, ayez les bons reflexes : un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien :

- ⇒ Ramassez les papiers, nettoyez vos caniveaux devant votre habitation
- ⇒ Ramassez les déjections de votre chien : Pour que cet animal soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisance.

Faisons en sorte que Zegerscappel soit et demeure toujours une commune où il fait bon vivre.

Bonne lecture à tous !

Chantal Comyn
Maire de Zegerscappel



REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 janvier 2015 en présence de tous les élus, F. SPICHT étant nommé secrétaire de séance.

1. Rétrocession « Résidence des Flandres » :

Le cabinet Patria Ingénierie a demandé le classement dans le domaine public de la voie et des espaces verts du lotissement. Les Procès-verbaux de conformité ont été reçus en mairie. Une somme a été bloquée chez un notaire pour la réalisation des espaces verts.

Le Conseil approuve à l'unanimité le classement dans le domaine public communal.

2. Affaires dans le domaine de la jeunesse :

A- Tarification centre aéré et piscine.

Axelle NIETO rend compte du travail de la commission jeunesse cherchant à rendre davantage accessible d'un point de vue financier le centre aéré pour les familles aux coefficients familiaux les plus faibles et de mettre en place un tarif préférentiel pour les enfants présents sur toute la durée d'un centre aéré.

Les tarifs suivants sont proposés :

	QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
centre de loisirs février et pâques	3€/jour/enfant et 15€ pour les 6 demi-journées	4€/jour/enfant et 20€ pour les 6 demi-journées	5.5€/jour/enfant 27.5€ pour les 6 demi-journées	6.5€/jour/enfant 32.5€ pour les 6 demi-journées	8€/jour/enfant 140€ pour les 6 demi-journées
stage piscine					
➤Février	45 €	50 €	55 €	60 €	65 €
➤Pâques	33.75€	37.5€	41.25€	45€	48.75€

En comparaison des anciens tarifs du centre aéré (tarifs piscine inchangés):

	QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
centre de loisirs février et pâques	4€/jour/enfant soit 24€ pour les 6 demi-journées	5€/jour/enfant soit 30€ pour les 6 demi-journées	6€/jour/enfant soit 36€ pour les 6 demi-journées	7€/jour/enfant soit 42€ pour les 6 demi-journées	8€/jour/enfant soit 48€ pour les 6 demi-journées

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces tarifs pour les périodes de Février et Pâques (une évaluation sera réalisée par la suite) et autorise en conséquence Madame le Maire à recruter des animateurs.

B- Analyse du questionnaire sur les rythmes scolaires et les NAP.

Un questionnaire de satisfaction a été diffusé aux parents d'élèves. Sur 120 questionnaires, 89 réponses ont été enregistrées.

Les activités NAP sont très bien perçues ; 45 % des parents sont favorables au maintien des horaires d'école actuels, 54 % souhaitent la nouvelle répartition proposée à savoir de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h les lundis et mardis, 9h-12h le mercredi, 8h45-12h et 13h45-15h30 les jeudi et vendredi avec NAP ces deux jours-là de 15h30 à 16h30.

Un débat s'en suit sur l'incohérence de démarrer plus tôt alors que chacun constate une fatigue plus grande des enfants ; sur le changement que cela générerait pour les familles en cas de modification d'organisation... ;

Pour autant, beaucoup de conseillers, malgré le peu de différence dans les votes, estiment légitime de respecter le résultat de la consultation des parents.

Ainsi, 10 votes se portent pour la nouvelle organisation horaire proposée contre 3 voix contre et 2 abstentions.

C- Délibération sur la subvention pour le voyage scolaire à Paris.

L'école sollicite la commune pour le financement du séjour à Paris, avec une subvention de 20€/élève (soit 680 € au total). Il est proposé que l'ensemble des CM1 et des CM2 participe à ce voyage à Paris

Le Conseil vote favorablement à l'unanimité mais constatant que cette année deux classes d'âge partiront au voyage, demande à ce qu'une règle soit établie dans l'avenir qui garantisse cohérence et équité dans les départs.

3. Mise en place d'une commission accessibilité concernant les bâtiments communaux :

La commune doit établir un agenda d'accessibilité programmée. Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires pour répondre aux exigences d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, le programme, le calendrier des travaux ainsi que les financements correspondants.

Le document doit être déposé avant le 27 09 2015. Le comité Consultatif sera composé de C.COMYN, V.COLAERT, A.POUBLANC, J.DEVULDER, JL VEROVE. Ce comité est ouvert à toute personne intéressée par le sujet.

4. Etude sur le cadre de vie de la RD928 - route de St Omer :

La commune et la CCY ont sollicité en 2012 le Conseil Général pour aménager la route de Saint-Omer pour une mise en sécurité (circulation routière importante, déplacements piétons en hausse du fait du développement urbain) et un ralentissement de ce tronçon. Une étude a été réalisée en octobre 2013.

Proposition d'aménagements : Echange sur la mise en place de plateaux surélevés ou pas / installation de feux ou non ; aménager les entrées de village ; la mise en place de trottoirs piétons ; plantations... Estimation du projet : 357.000 € HT dont plus de 80 % pourraient être pris en charge sur l'enveloppe de la CCHF.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité sur cette étude avec le souhait d'y intégrer un arrêt de bus à proximité de chez TIMO.

5. Ouverture de crédits en section d'investissement :

Le Conseil autorise à l'unanimité : l'achat d'une lame de déneigement (2300€) ; les travaux de réfection et mise aux normes des WC de la salle polyvalente ; l'achat d'un congélateur afin de remplacer celui en panne.

6. Bâtiment communal : le patronage

F.SPICHT expose que la commune est propriétaire de l'ancien patronage, 2 rue Morseley, dans lequel se trouvent les ateliers municipaux et un logement qui n'est plus occupé depuis 3 ans.

Des contacts ont été pris avec des bailleurs (le PACT et PARTENORD) pour connaître les modalités d'un partenariat autour de ce bâtiment.

	PACT	PARTENORD
conventions juridiques	Bail emphytéotique	Bail emphytéotique
durée	40 ans	55 ans
Travaux	127 152 € TTC	105 078 € (à préciser)
Participation de la commune	8 500 €	0 €
Calendrier de réalisation de l'opération	Dépendra des enveloppes disponibles au titre de l'ANAH,	Fin 2015. Partenord maîtrise les recettes

Points communs :

- type de travaux / respect du patrimoine : chauffage au gaz, embellissement, menuiseries révisées ou remplacées, électricité refaite, VMC, couverture, reprise maçonnerie...
- la commune participe aux commissions d'attribution et pourra proposer des dossiers de familles Zégerscappelloises (type de logement adapté pour 1 couple et un enfant : surface d'environ 67m² habitables).

Le principe des baux emphytéotiques consiste à accorder à un preneur, pour une longue durée, un droit réel immobilier qui porte uniquement sur les constructions. A l'issue du bail, la commune reste bénéficiaire du bâti réhabilité. La mise en place de ces baux permet à la collectivité de valoriser ses biens.

Vue la non-obligation pour la commune de participer au financement, la maîtrise du plan de financement et du calendrier de réalisation par Partenord, le conseil décide à l'unanimité la mise à disposition par bail emphytéotique du logement à Partenord Habitat pour une durée de 55 ans.

7. Transfert des compétences :

Transfert des compétences assainissement collectif, non collectif et gestion des eaux pluviales urbaines au SIDEN SIAN par la CCHF. Vote favorable à l'unanimité.

8. Points divers :

A- Subvention SIECF

La commune est retenue pour sa subvention concernant la maîtrise en énergie de l'éclairage public (pose de variateurs d'intensité de lumière en fonction des heures). Le SIECF nous accorde le taux maximal de 40%, sur un montant éligible de travaux de 17 641€ HT.

La commune réfléchit également au dépôt d'un dossier pour la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux.

B- Journal communal

Franck SPICHT et Franck RICHARD rendent compte du travail mené afin d'évaluer le coût de revient de l'impression du Zégères'Infos actuellement et ce qu'il serait en cas de sous-traitance à un imprimeur.

Consultation sur base 700 exemplaires, 24 pages, 4 fois par an :

L'écart entre l'impression sur la photocopieuse de la commune et la sous-traitance à Nord Imprim est

	Réalisation mairie (situation actuelle)	Imprimerie des Flandres (Wormhout)	Nord Imprim (Steenvoorde)	Imprimerie Van- wormhoudt (Dunkerque)
Tarif 700 exemplaires	1138.1 € HT (0.06501€HT la copie)	1095 € HT	893 € HT	995 € HT
Commentaires	Sans compter le temps de travail des em- ployés communaux		Papier recyclé fa- briqué dans le Pas- de-Calais	

plus important encore dans le cas d'un journal de 32 pages (1070 € contre 1521 €).

Outre le prix, la qualité d'impression sera bien meilleure. F.RICHARD rend compte des débats qui ont pu avoir lieu en commission et notamment le risque de perdre le « caractère communal » qui fait l'âme du Zégères'Infos, il n'en sera rien puisque sur le fond c'est la commune qui communiquera le fichier à l'imprimeur.

La proposition de sous-traiter l'impression du journal communal à partir d'avril 2015 est votée à l'unanimité.

C- Subventions aux associations

Modification du dossier de subvention des associations qui fera apparaître désormais leur trésorerie.

La CCHF propose aux communes de désigner 1 ou 2 associations qui pourront se partager une enveloppe de 500 €.

La CCHF soutiendra également de manière exceptionnelle 4 associations sur tout le périmètre de l'inter-communalité pour un montant de 3000 € chacune.

9. Questions diverses :

R.FEBURIE félicite le conseil pour la cérémonie des vœux, mais demande pourquoi les bibliothécaires n'ont pas reçu un bouquet de fleurs.

F.SPICHT répond que les membres de la commission manifestations communales sont désolés si les bibliothécaires ont été affectées : elles ont été citées dans le discours, mais effectivement nous ne pouvons pas mettre à l'honneur chaque année tous les bénévoles. Il s'avoue désolé de cette perception qui n'était aucunement intentionnelle. Il s'en expliquera avec les bibliothécaires lors d'un rendez-vous le lendemain.

R.FEBURIE ne comprend pas pourquoi Jean-Luc VANPEPERSTRAETE n'a pas reçu d'invitation pour la cérémonie des vœux. Les membres de la commission organisatrice expliquent que reçoivent désormais une invitation nominative les anciens maires, les employés communaux en service et en retraite, les présidents d'association, les commerçants. Tous les Zégerscappellois sont pour autant invités aux vœux et cette invitation est largement diffusée par affichage.

MP LACONTE en tant que commerçante entend des commentaires sur la salle de sports qui est loin de faire l'unanimité, elle demande un référendum sur le sujet.

C.COMYN et F.SPICHT réagissent et s'étonnent de cette demande car lors des élections, il y a un an, les deux listes proposaient la construction de la salle. La majorité du conseil a été élue avec ce projet comme d'autres à son programme et entend bien respecter ces promesses.

JL VEROVE s'étonne que lors du concours des maisons fleuries seuls 3 prix ont été décernés. Il propose aussi que les élus soient hors concours.

L. CLOET répond que les critères étaient inscrits dans un règlement et que le jury était composé de personnes extérieures à la commune. Elle propose que l'organisation soit revue en commission.

M.SIPIETER propose, pour éviter toute confusion malsaine, de rembourser son prix. Plusieurs conseillers s'indignent de cette considération, les élus et leurs conjoints étant citoyens zégerscappellois comme tout le monde.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni **le 11 mars 2015** en présence de tous les élus, Franck SPICHT étant nommé secrétaire de séance.

1. Election d'un président pour le compte administratif 2014 :

L'adoption du CA est le vote de la gestion du Maire, ce qui signifie qu'il ne peut y prendre part. Le conseil élit donc un président : A. POUBLANC à l'unanimité.

2. Vote des comptes administratifs de la commune et de la régie de transport 2014 :

F. SPICHT, Premier adjoint en charge des finances présente l'état des comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Les charges de fonctionnement de l'année s'élèvent à 758 263,93 € pour 907 314,08 € de recettes soit un résultat positif de l'exercice 2014 de 149 050,15 €. Ce résultat est le fruit d'une bonne maîtrise des charges.

La section d'investissement affiche un résultat positif à hauteur de 254 093,44 € (recettes : 370 918,03 € ; dépenses : 116 824,59).

La régie de transport (transport scolaire communal) s'équilibre à 12 297,99 €.

L'assemblée communale vote à l'unanimité les comptes présentés.

3. Vote des comptes de gestion de la commune et de la régie de transport 2014 :

Ces comptes (bilan financier du comptable) ne faisant apparaître aucune différence avec les comptes administratifs, ils sont adoptés à l'unanimité.

4. Affectation des résultats :

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2014 de 149 050,15 € s'ajoute au résultat antérieur de 278 100,32 €, ce qui représente un résultat global de 427 150,47 €.

Le résultat antérieur de la section d'investissement était négatif (- 229 473,78 €), ce qui amène un résultat global de cette section de 24 619,66 € (254 093,44 € - 229 473,78 €). Des dépenses d'investissement ayant été engagées mais non mandatées au 31/12/2014, il convient de les reporter en charges « restant à réaliser » pour un total de 131 192 € (travaux de l'église, engagement du processus de consultation de l'architecte pour la salle de sports...), pour 50 703 € de recettes notifiées (subventions liées aux projets). Au total, la section d'investissement affiche donc un déficit de 55 869,34 € pour l'exercice 2014.

Ce résultat est à déduire du résultat global.

Le résultat après affectation de la section d'investissement est donc de 371 281,13 €, ce qui améliore l'épargne brute de la commune qui était de 278 100,32 € à fin 2013.

F.SPICHT souligne que cette tendance doit être poursuivie pour qu'en 2017, la commune puisse afficher des fonds propres pour éviter un recours trop important à l'emprunt pour la réalisation de la salle de sports.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'affectation du résultat en report à nouveau à l'exercice 2015.

5. Personnel communal :

A- Départ en retraite de Madame HOOFD

Madame HOOFD Monique fait valoir ses droits à la retraite à fin mars 2015.

Mme HOOFD effectuait 35 heures par semaine. Ses missions principales consistaient à : intervenir à la cantine (21 h/semaine) : préparation de la salle, service, débarrasser, soutien à la préparation de plats pour le lendemain...et nettoyer l'école (9h) et la mairie (5h).

Méthodes de travail pour aboutir à une proposition d'organisation du service :

Travail préparatoire en interne (Maire, 1^{er} adjoint, secrétaire de mairie) pour analyser l'organisation actuelle des services ; rendez-vous entre le Maire et des employés communaux qui ont fait valoir des souhaits d'évolutions (demande de mobilité vers un autre service, demande d'augmentations du temps de travail...); présentation de l'organisation projetée aux principaux intéressés pour avis; réunion de la commission RH le 19 février qui a donné un avis favorable.

Nous avons constaté que plusieurs employés qui interviennent dans des services liés à l'école, disposaient d'un important volume d'heures à exécuter en dehors des 36 semaines d'ouverture de l'école (sur les 16 semaines de vacances, les employés communaux disposent eux de 5 semaines de congés). Ces 11 semaines servent globalement à nettoyer de fonds en comble, les classes pendant les vacances. Nous sommes partis de l'hypothèse que de réserver une journée pour le nettoyage complet d'une classe pourrait être suffisant, ce qui nous permettait de récupérer un volume d'heures non négligeable.

Le statut de la fonction publique territoriale permettant de moduler les horaires sur une année, nous avons privilégié pour certains employés communaux le temps de travail pendant les 36 semaines d'ouverture de l'école.

Nous avons aussi réduit le temps de nettoyage de la mairie de 5 h à 3h semaine, envisagé d'autres modalités de services à la cantine (au plat et non plus à l'assiette pour les plus grands, ce qui est moins chronophage)...

En tenant compte de tous ces éléments, la charge de travail de Mme Hoofd a été répartie sur 3 agents :

- Evelyne Lefranc qui passera de 26h/semaine à 30h semaine. Elle effectuera 31.5h/sem au titre de la modulation.
- Marie-Madeleine Jonckeere qui passera de 24h/ semaine à 28h/semaine . Elle effectuera 30.5 h/ sem au titre de la modulation.
- Marie-José Saint-Machin qui est à 35h actuellement mais qui quittera ses fonctions techniques de l'après-midi pour intervenir, en soutien d'Evelyne Lefranc, dans le service cantine, et qui sera chargée du nettoyage de la mairie.

Le conseil délibère à l'unanimité afin d'augmenter le temps de travail de :

- **Marie-Madeleine JONCKEERE de 24 à 28h par semaine**
- **Evelyne LEFRANC de 26 à 30h par semaine**

Marie-Josée Saint-Machin sera remplacée par une personne en contrat aidé (20/h semaine) pour la réalisation des petits-travaux (actuellement elle y consacre 9h / sem).

Le conseil délibère à l'unanimité afin de créer ce poste en contrat aidé, avec pour missions principales : entretien des espaces verts, la propreté des espaces publics, le petit entretien dans les bâtiments...

Par ailleurs, le contrat de Madame LECAILLE Valérie (intervention à l'école dans les classes maternelles, pause méridienne et nouvelles activités périscolaires) se termine le 31 mai, **le conseil valide à l'unanimité le recrutement d'un nouveau CUI (Contrat Unique d'Insertion)**.

Cette organisation nécessitera d'être évaluée pour en mesurer la pertinence.

B- Avancement de grade

Cette année, Marie-José Saint MACHIN a réussi son examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe. Elle remplit donc les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade.

Par ailleurs, le fait d'avoir un agent qui a réussi l'examen professionnel permet de faire avancer un ou deux autres agents. (Système du taux de promotion).

La commission Ressources Humaines propose au conseil municipal de promouvoir Mme SAINT MACHIN au grade d'Adjoint technique de 1^{ère} classe et de faire bénéficier Marie-Madeleine JONCKEERE de cet avancement de grade. Le coût pour la commune s'élèvera à 119.52€/mois.

Le Conseil valide à l'unanimité.

C- Entretien annuel et formation

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'évaluation des agents était faite par le biais de fiche de notation. A compter de cette année, cette notation sera remplacée par un entretien professionnel.

L'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires se fonde sur un entretien professionnel annuel conduit par le supérieur hiérarchique direct qui donne lieu à un compte rendu.

Les formations font l'objet d'un plan annuel. Elles sont pour la majorité prises dans le catalogue du CNFPT (Organisme qui collecte le 1%).

6. Convention d'adhésion au service de prévention du Centre de Gestion du Nord (médecine du travail) :

Le Centre de gestion a revu les prestations comprises dans sa convention avec les communes. Elle comprend dorénavant : l'intervention du médecin de prévention ; l'accompagnement du préventeur dans le suivi des plans d'action découlant de l'évaluation des risques professionnels ; les actions d'accompagnement individuel dans les domaines de l'ergonomie par exemple...

Ces prestations sont incluses dans le prix de la visite médicale 52€ (pas d'augmentation). Accord à l'unanimité du Conseil.

7. Convention avec la CCHF pour l'instruction des dossiers d'urbanisme :

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer n'assurera plus l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter de juillet 2015. La CCHF a décidé la création d'un service « Application du Droit du Sol » afin de prendre le relais dès le 1^{er} juillet. Ce service mis à disposition des communes sera entièrement gratuit. **Le conseil délibère à l'unanimité afin d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.**

8. Adhésions à l'USAN : Adhésion des communes de Lorgies et Neuve-Chapelle pour les compétences I, II et III : Validé à l'unanimité.

9. Achat groupé d'électricité auprès du SIECF : Adhésion au groupement de commandes du SIECF pour l'achat groupé d'électricité : Validé à l'unanimité.

10. Subventions de la CCHF aux associations :

F.RICHARD rappelle que la commune dispose au titre de la communauté de communes d'une enveloppe de 500 € dont elle peut proposer l'affectation à une ou 2 associations.

Compte tenu des dossiers déposés par les associations, il est proposé que :

- l'UNC-AFN puisse bénéficier de 200 € pour encourager les actions envisagées au profit des enfants de l'école (sortie le 4 juin à Notre Dame de Lorette et à Vimy)
- Gym & Détente puisse bénéficier de 300 € pour tenir compte notamment des difficultés liées à la baisse du nombre de ses adhérents.

Le Conseil retient ces propositions à l'unanimité. Les dossiers restent soumis à l'accord de la CCHF.

F.RICHARD précise que le Comité des fêtes sollicitera la CCHF au titre d'une subvention de 3000€ pour un évènement exceptionnel à savoir le mariage du géant dans le cadre de la fête du Haricot.

Le Conseil soutient à l'unanimité cette demande.

11. GRDF : Projet compteur Communicant Gaz :

Mme le Maire évoque la demande de GRDF de pouvoir installer un concentrateur sur un point haut du village (l'église ?) qui permettra de relever en temps réel la consommation des particuliers, après modification de leurs compteurs. Cette demande sera à valider une fois le projet de convention en notre possession.

12. Questions diverses :

- Une consultation aura lieu quant à l'installation par free d'une antenne sur le château d'eau afin que la commune soit couverte par cet opérateur par la 4G.
- Mme le Maire propose que la commune valorise les bénévoles qui œuvrent au centre aéré en leur payant le stage de base du BAFA. **Le Conseil retient cette idée à l'unanimité dès que les jeunes auront réalisé 35h de bénévolat au centre, et pour un équivalent de stage de base de 430 €.**
- Mme le Maire informe que la CCHF soutient l'apprentissage de la natation afin que tous les enfants entrant en 6^{ième} sachent nager. La CCHF prendra en charge les coûts supportés par les communes des stages de natation à raison de 10 € par enfant et par séance dans la limite de 10 séances .
- Mme le Maire poursuit avec la présentation des sorties qu'organisera cet été la CCHF à destination des jeunes (Walibi, Aqualud, Opale Laser...).
- F. RICHARD rend compte de la réunion où une quinzaine d'adolescents ont répondu à l'invitation de la mairie pour parler de leurs attentes. En est ressorti le souhait d'avoir un lieu de rencontre, et la possible création d'une association de jeunes qui développerait avec le soutien de la commune des actions spécifiques pour les ados Zégerscappellois.

Départs en retraite...

MONIQUE HOOFD : LES PETITS (et LES GRANDS) LUI DISENT MERCI !

Entrée au service de la commune le 1^{er} novembre 1987 en tant qu'agent chargé de l'entretien des écoles, Monique HOOFD a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 mars. Titulaire désormais du grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe 9 ième échelon, Monique a vu passer plusieurs générations de petits Zégerscappellois qu'elle a servie à la cantine. Responsable également du nettoyage des classes et de la mairie, Monique a toujours rempli ses fonctions avec attention et sérieux. Les parents et les enfants lui ont témoigné toute leur reconnaissance en lui offrant bouquet de fleurs, des petits mots et des dessins. La municipalité a organisé quant à elle une manifestation le 10 avril, où Monique HOOFD entourée de sa famille, a reçu les remerciements de tous les élus avec qui elle a travaillé. Rappelons que Monique est également la marraine de notre Géant, pour qui elle avait confectionné en 1995, l'ensemble des habits. **Merci Monique et bonne retraite !**



ALAIN GHEKIERE : UNE VIE AU SERVICE DE SA PASSION

Le samedi 7 mars, la commune a mis à l'honneur le **lieutenant Alain GHEKIERE**, ancien chef du centre de ZEGERSCAPPEL (1999/2005), adjoint au chef de centre de l'Yser (2005/2014) et Président de l'amicale des sapeurs-pompiers (1991/2012). En présence du Député, Jean-Pierre DECOOL, de Patrick VALOIS, Conseiller Général, du Colonel VANBERSELAERT, directeur du SDIS, de nombreux maires et élus des communes environnantes, des pompiers actifs et retraités, Franck SPICHT, qui représentait Mme le Maire, a mis en avant « l'engagement, la disponibilité, la passion d'Alain GHEKIERE au service de la protection des biens et des personnes du territoire ». Il a souhaité que « ses compétences et ses valeurs puissent toujours profiter au village, au travers de judicieux conseils en matière de sécurité notamment ».

Alain Ghekière a reçu des mains de JP DECOOL la médaille de l'Assemblée Nationale, et de Gérard BECUE, Maire Honoraire, la médaille de la commune.





Le Comité des fêtes

Le coin fêtes

Banquet des aînés le Samedi 18 avril 2015

Samedi 25 avril 2015 :

- De 18h à 21h : soirée ado pour jeunes de 11 à 17 ans, entrée 2€, animation SUN'NIGHT.
- De 22h30 à 4h : soirée SUN'NIGHT BIRTHDAY, entrée 6€, à gagner 2 billets pour le Portugal.



Fête du village le Vendredi 19 juin 2015

Sur la Grand place sous chapiteau, Méchoui dansant.
Uniquement sur réservation en mairie du 23 mai au 10 juin 2015.
Menu : plat, dessert et avec 3 boissons comprises. Tarif : 15 €
Feu d'artifice



Brocante le Dimanche 21 juin 2015

Suite à de nombreuses réclamations concernant des emplacements réservés et non utilisés le jour même pour diverses raisons, le comité a décidé de demander une caution de 5€ par emplacement, remboursable l'après-midi.

La brocante aura lieu rue de la poste, grand place, rue de la mairie, rue Morseley, rue de l'école, rue du Maréchal Leclerc...

Inscriptions en Mairie aux heures habituelles d'ouverture (pas de réservation par téléphone)

- Du 8 au 13 juin pour les personnes souhaitant réserver devant leur habitation
- Du 15 au 20 juin 2015 pour les autres

Inscription possible le matin de la brocante avant 8h00

Animations toute la journée - Bar et restauration rapide



Lors du prochain Zegers Info, nous vous dévoilerons le programme de la Ducasse ainsi que toutes les festivités liées au Duathlon et à la Fête du Haricot, le dimanche 4 octobre.

Voir page suivante toutes les informations nécessaires sur le 3e Cross Duathlon du Haricot et un bulletin d'inscription.

Attention Places limitées à 350 cette année

Appel aux bénévoles :

L'organisation de cette journée nécessitera l'aide du plus grand nombre pour pouvoir accueillir les visiteurs, toujours plus nombreux d'année en année, mais aussi pour encadrer et servir les sportifs du Cross-Duathlon.

Nous appelons donc toute les personnes intéressées à venir se joindre à l'équipe du Comité des Fêtes.

Contact : Martine GHEKIERE, secrétaire du Comité

Tel : 03.28.68.93.61 Mail : alain.ghekiere@orange.fr

3^{ème} CROSS-DUATHLON DU HARICOT et Randonnée pédestre

le Dimanche 4 Octobre 2015 à 10h00

Organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes de Zégerscappel

• **Réglementation Générale** (disponible dans son intégralité sur www.crossduathlonduharicot.fr)

Le Cross-Duathlon du Haricot est organisé suivant les règles de la FFTri en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance ou d'accident dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Règles principales de la FFTri, applicables sur cette épreuve :

- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie VTT (dès le vélo en main)
- Les dossards (correspondant au n° d'emplacement dans le parc) devront être positionnés sur la poitrine et dans le dos (ceinture porte-dossard autorisée), et une plaque de cadre sera placée sur le VTT. Le tout devra être parfaitement visible pour les arbitres
- Les extrémités du guidon du VTT doivent être protégées. Les guidons dits "corne de vache" ou "bar ends" sont autorisés
- Les concurrents devront se soumettre aux décisions des arbitres

• **Participation**

Cross-Duathlon réservé aux catégories juniors, séniors et vétérans, nés en 1997 et avant

Les concurrents licenciés de la FFTri bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Ceux-ci devront en outre fournir obligatoirement un **certificat médical de non contre indication à la pratique du Duathlon ou du Triathlon en compétition daté de moins de 1 an (Attention : la course à pied seule ne suffit pas !)**

Randonnée pédestre ouverte à tous sans restriction d'âge. Aucun certificat médical nécessaire.

• **Epreuves**

Cross-Duathlon catégorie M (distances approximatives)

Course à pied : 7 kms

VTT : 23 kms

Course à pied : 3 kms

Randonnée Pédestre : 10 kms environ

• **Horaires**

Cross-Duathlon Départ fixé à 10h00 devant la Mairie de Zégerscappel

Retrait des dossards au Stade de football, le jour de l'épreuve, de 8h00 à 9h15

Ouverture du parc à vélo (aux concurrents uniquement) : de 8h30 à 9h30, **dernier délai !**

Briefing de course : 9h45

Randonnée pédestre Départ fixé à 10h05 devant la Mairie, juste après le Cross-Duathlon

• **Inscriptions** **Attention : Places limitées à 350 sur le Cross-Duathlon !!!**

Cross-Duathlon : 8€ (10€ pour les non-licenciés FFTri, pour payer le pass-compétition)

En fonction des places restantes, inscription possible au Stade, jusque 9h15 (suppl. 2€)

Randonnée pédestre : 8€ (planche flamande + boisson offertes à l'arrivée)

Inscription possible à la Salle des Fêtes le matin même, jusque 9h30.

L'inscription est possible :

1. en ligne sur <https://www.njuko.net/crossduathlonduharicot2015> jusqu'au 02/10 minuit
2. par courrier, jusqu'au 30/09. Bulletin d'inscription à renvoyer à la **Mairie de Zégerscappel 12, Rue de la Mairie 59470 ZEGERSCAPPEL**, accompagné du règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Comité des fêtes Zégerscappel" et de la photocopie de la licence FFTri ou du certificat médical (Cross-Duathlon uniquement)
3. au delà du 30/09 et le jour même de l'épreuve, un supplément de 2€ sera demandé (Cross-Duathlon uniquement)

• **Parking**

Pour cause de fête du Haricot, des parkings spécifiques Duathlon et Randonnée seront mis à disposition des participants. Renseignements sur www.crossduathlonduharicot.fr

• **Parcours**

Cross-Duathlon Le départ et l'arrivée du Cross-Duathlon auront lieu devant la Mairie de Zégerscappel, au coeur de la Fête du Haricot.

Le parc à vélo sera situé au Stade de football Gérard Bécue, à 400m de là.

Les 2 épreuves de course à pied se déroulent sur la commune de Zégerscappel.

Le parcours VTT traverse les communes de Zégerscappel, Bollezeele, Eringhem et Pitgam.

Il emprunte des chemins de terre entrecoupés de passages sur routes et terrains privés (**Attention : reconnaissance interdite sur les terrains privés ! Merci**)

Randonnée pédestre Le départ aura lieu devant la Mairie, juste après celui du Cross-Duathlon. Un fléchage sera mis en place sur le parcours.

• **Ravitaillement**

2 ravitaillements prévus sur le Cross-Duathlon : 1 liquide au parc à vélo et 1 liquide + solide à l'arrivée devant la Mairie

• **Récompenses et classement**

Planche flamande offerte à chaque participant, à consommer sur place uniquement !

(accompagnants : 8€, réservation avant le 30/09 par mail :

crossduathlonduharicot@gmail.com)

En outre, des primes d'un montant global de 260€ seront attribuées aux 3 premiers hommes et 3 premières féminines du Cross-Duathlon (classement scratch).

Classement disponible en live à la fin de l'épreuve puis mis en ligne sur www.ProLiveSport.fr

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION (A REMPLIR INTEGRALEMENT)

À adresser avant le 30/09, avec règlement et licence ou certificat à l'ordre du Comité des Fêtes de Zégerscappel

Mairie de Zégerscappel 12, Rue de la Mairie 59470 ZEGERSCAPPEL

Contact : Franck BRUTSAERT – Tel : 06.16.79.88.29

Epreuve choisie :	Cross-Duathlon	Randonnée pédestre
Nom		Civ.(H/F)
Prénom		Date de naissance
Adresse		
CP	Ville	
Tél.	Club	
Email		
Licencié FFTri (O/N)	N° licence	
Date :		Signature :



Du côté de nos commerçants



L'Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 25 mars 2015



La vie locale

Remise des lots « Soirées festives », le 16 janvier à La Belle Vue à Wormhout.



Cette soirée festive a eu lieu le samedi 7 février au restaurant « La Kruystraete » à Wormhout.

Pour le Zenith
Marie Pierre LACONTE et Laurence BERTELOOT



COIFFURE LAURENCE
(03.28.68.92.93)

SPECIAL COMMUNION
Ouverture les dimanches 10-17-31 mai
et 7 juin
De 7h30 à 11 heures

BECUE BOISSONS (03.28.68.92.30)

DEGUSTATION RHUMS ET WHISKIES

Vendredi 12 juin – de 17h à 20 h
Samedi 13 juin – toute la journée

Livraison à domicile de toutes boissons (bières- eaux
-vins...)

SALON NATH'IF
(03.28.22.15.90)

Pensez à préparer votre peau
avant l'été
12 séances d'UV
pour 60 euros



Ça s'est passé à Zegerscappel...

L'intégralité de nos photos sur
www.zegerscappel.fr

le 17 janvier : 30e anniversaire du Jujitsu



le 24 janvier : Soirée Carnaval ZOE



le 2 mars : Carnaval des enfants



le 15 mars : Loto familial ZOE



le 22 mars : Pièce de théâtre



le 29 mars : Parcours du Cœur

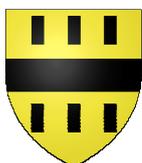


Les 4 et 5 avril : Tournoi de Foot



Le 10 avril : Départ en retraite de Monique





Du côté de la bibliothèque

Téraise et Annerose ont vu leurs vœux exaucés : Mildred, puis Axelle se sont jointes à elles et l'horaire hebdomadaire a été élargi le jeudi .

Voici le nouvel horaire, valable jusqu'au 30 juin 2015 :

MERCREDI : 14 h-16 h

JEUDI : 16 h—18 h 30 (et le café vous est offert !)

SAMEDI : 10 h - 11 h 30

Que s'est-il passé d'autre ?

Les 8 et 9 janvier : une formation pour apprendre aux bibliothécaires à réutiliser les livres mis au rebut .

Le 20 janvier :
Échange d'environ 100 livres à la Médiathèque Départementale du Nord (MDN) à BAILLEUL

Le 3 février : une formation pour les bibliothécaires sur les séries TV

Le samedi 28 février : concours de coloriage sur le CARNAVAL pour les GS,CP, CE1 .
Les concurrents ont tous été récompensés :
une place de cinéma, des bonbons et bien sûr un livre !

Le jeudi 5 mars, 30 enfants de 3 à 10 ans étaient inscrits pour 2 animations : « LE MANEGE DE LA NEIGE » ; ils ont écouté des histoires, des comptines, chanté et finalement décoré un bonhomme de neige qu'ils ont emporté.



Le 9 mars : comité de lecture avec une responsable de Bailleul au sujet des coups de cœur dans les albums jeunesse.

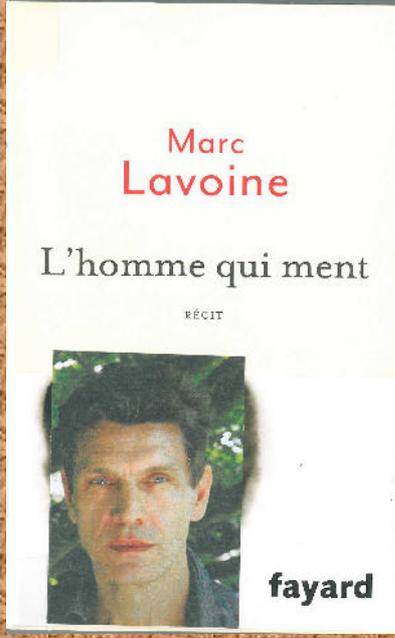
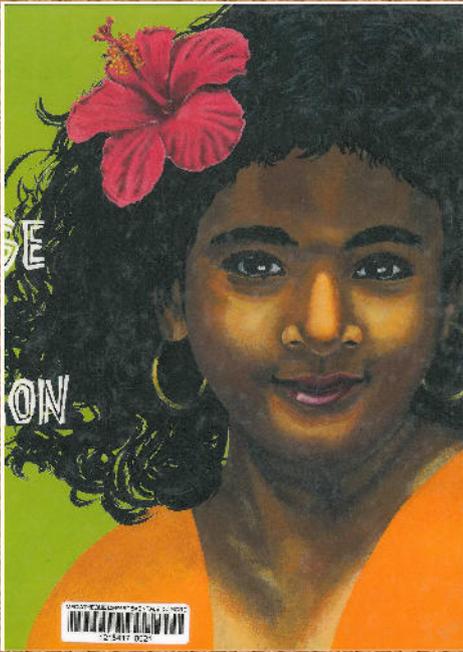
Le 17 mars : nouvel échange à BAILLEUL d'environ 100 livres prêtés par la MDN.

Note : Nous pouvons aussi nous procurer régulièrement des livres de la MDN de BAILLEUL par l'intermédiaire d'une navette qui passe 2 fois par mois.

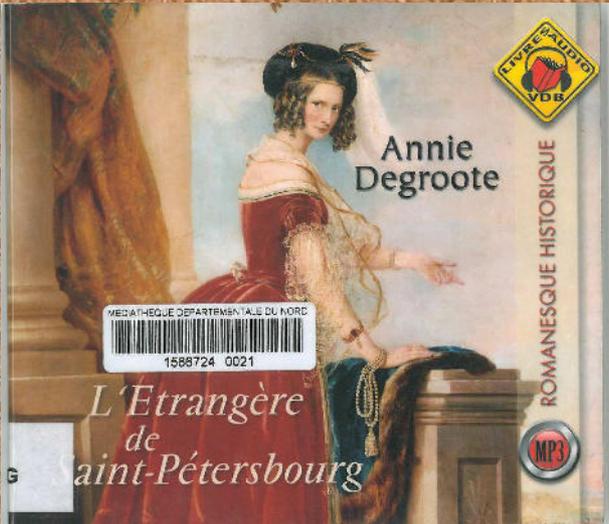
Vous trouverez toutes les actualités de la bibliothèque (photos des animations, achats,...) sur le site de ZEGERSCAPPEL : www.zegerscappel.fr

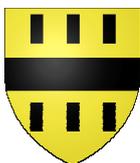
Téraise, AnneRose, Axelle et Mildred

NOUVEAUTES : LIVRES



NOUVEAUTES : LIVRES AUDIO





Du côté de nos écoliers

Le coin jeunesse

L'organisation de la rentrée 2015 se prépare déjà. Afin d'organiser au mieux celle-ci, j'invite les parents à inscrire dès à présent leur enfant en mairie. Je rappelle que la scolarisation des enfants nés en 2013 et ayant deux ans révolus au 3 septembre 2015 pourront être scolarisés dans la mesure des places disponibles.

Documents nécessaires à l'inscription :

- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille

Pour les élèves changeant d'école, il vous sera demandé de produire un certificat de radiation émanant de l'école précédemment fréquentée par l'élève

J'accueillerai les familles pour l'inscription de nouveaux élèves sur rendez-vous.

Les horaires pour la rentrée 2015 :

Lundi – Mardi :	8h45 à 12h00 13h45 à 16h00
Mercredi :	9h00 à 12h00
Jeudi et vendredi :	8h45 à 12h00 13h45 à 15h30

Les portes seront ouvertes 10 minutes avant.

Les NAP seront proposées le jeudi et le vendredi de 15h30 à 16h30.

La garderie ouvrira ses portes le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin à 7h30 et le lundi et mardi après-midi de 16h00 à 18h30.

Le jeudi et le vendredi après-midi, la garderie sera assurée après les NAP à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

La vie à l'école :

Dans le cadre de notre projet d'école, qui consiste à sensibiliser tous les enfants à la Culture, diverses sorties ont été organisées ou verront le jour ces prochains mois :

- Jeudi 02 octobre 2014 : visite de la maison de Saint-Omer pour les CP et CE1
- Jeudi 04 décembre 2014 : spectacle « Mariska » pour les TPS/PS/MS et GS
- Vendredi 23 janvier 2015 : Visite du musée des Flandres pour les CP et CE1
Visite de Centre du Houtland à Wormhout pour les PS et MS
- Projet Djembé pour les CE2/CM1 et CM2
- Jeudi 26 mars 2015 : spectacle « Monde et Nature » pour les TPS/PS/MS et GS
- Mardi 02 juin 2015 : LAAC pour les TPS/PS et MS
- Lundi 22 juin 2015 : visite Portuaire+ Char à voile pour les CE2
- Lundi 22 et Mardi 23 juin 2015 : Séjour à Paris pour les CM1 et CM2



Le vendredi 27 mars 2015, tous les élèves ont participé à la journée du Parcours du Cœur.



Les élèves de l'école se sont fait une joie d'élaborer, de participer et de créer le n° 1 du journal de l'école « DONCRE INFOS », il a eu un vif succès auprès des parents.



Je précise que tous ces projets peuvent se réaliser uniquement avec le soutien financier de l'association Zoé et de la municipalité. Je les remercie pour leur confiance.

Date à retenir : Kermesse le samedi 20 juin

Le Directeur
M. TAORMINA



Pour la période en cours, qui se terminera avec les vacances de printemps, nos enfants ont pu découvrir 2 nouvelles activités :

- le théâtre avec un intervenant diplômé du conservatoire de Lille, Mr Julien Antunez
- le chant avec une professionnelle, Mlle Marie-Eve Verken

Ces 2 activités remportent un franc succès !

Nous avons également permis aux maternelles de découvrir la mosaïque et la danse, 2 activités jusqu'ici réservées aux primaires.

Pour la dernière période, nous retrouverons le foot et le ju-jitsu avec 2 intervenants bénévoles, Messieurs Devulder et Carpentier.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre vendredi 26 juin à 17h : ce sera la fête des NAP !

Nous ferons une rétrospective des NAP avec présentation des différents ateliers et leurs productions, des photos, et aussi des démonstrations de vos enfants.

Une buvette et vente de bonbons sera mise en place au profit de l'association ZOE.

Vous êtes tous conviés à cette fête, que vos enfants aient ou non participé aux NAP, l'occasion pour vous de découvrir toutes ces activités.

Pour la commission jeunesse,
Axelle NIETO

Centre de Loisirs



ACCUEIL DE LOISIRS

Du 29 avril au 06 mai 2015

Thème

« La légende de Robin des bois »

(Eveil sportif, badminton, canoe kayak, rollers, taekwondo...)

Pour les enfants à partir de 4 ans jusque 12 ans
Soit 5 après-midi de 14 h à 18 h à l'école Dominique Doncre

PISCINE

Un stage piscine aura lieu du 27 avril au 7 mai 2015
(6 séances)

Activités Ados

La CCHF propose cet été des activités et des séjours pour tous les jeunes de 12 à 17 ans.
Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous en Mairie ou consulter le site internet
de la CCHF, rubrique 'Enfance Jeunesse' <http://www.cc-hautsdeflandre.fr>

SÉJOURS ÉTÉ 2015

- 2 séjours **A CHÂTEL** pour **LES COLLÉGIENS**
Du samedi 18 juillet au vendredi 31 juillet 2015
ou du mercredi 29 juillet au mardi 11 août 2015

- 2 séjours **AU CAP D'AIL** pour **LES LYCÉENS**
Du samedi 18 juillet au vendredi 31 juillet 2015
ou du mercredi 29 juillet au mardi 11 août 2015

ACTIVITÉS ÉTÉ 2015

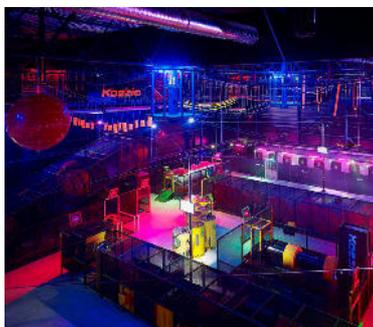
ACTIVITÉS À LA JOURNÉE

AQUALUD
Lundi 27 juillet
Lundi 17 août

OPALE LASER
Mercredi 29 juillet
Mercredi 19 août

KOÉZIO
Mardi 28 juillet
Mardi 18 août

WALIBI
Jeudi 30 juillet
Jeudi 20 août





Au Club des Aînés



Le 29 janvier a eu lieu notre Assemblée Générale. Après la lecture du compte rendu financier, nous avons élu à l'unanimité deux nouveaux membres dans notre Conseil d'Administration : Monsieur Roger Féburie et Monsieur Donat Deswarte.

Après son élection dans le bureau, Monsieur Roger Féburie a accepté le poste de Président de notre Club et nous l'en remercions vivement.

Les autres postes sont restés aux mêmes personnes.

Le 6 mars, l'Assemblée Générale de Fédéram a eu lieu à Cambrai, deux membres de notre Club sont allés nous représenter.

Jean-Marie Vanhaecke récupère les métaux au profit de notre Club, sauf les réfrigérateurs et les congélateurs (à cause du gaz). Il ne faut ni plastique, ni bois, ni aucun autre déchet.

Vous pouvez déposer les métaux contre son hangar qui se trouve sur la route de Watten. Pour de grands volumes, il peut venir chez vous les récupérer.

Dates des après-midi au Club et évènements :

- Vendredi 24 avril : Fête des Clubs du secteur de Dunkerque, Repas à l'Hofland
Les inscriptions sont prises
- Jeudi 30 avril : Après-midi au Club
- Samedi 20 juin : Loto - Salle polyvalente à Saint Pierrebrouck
- Jeudi 25 juin : Après-midi au Club

A bientôt,
La secrétaire, Myriam Platiau

Gym et Détente



Un appel à candidature est lancé afin de renouveler le bureau de GYM & DÉTENTE et permettre que cette association continue à proposer autant d'activités dans le futur.

Assemblée Générale - Vendredi 24 Avril 2015 à 19h - Salle polyvalente

Démonstration des enfants
Gym - Baby Gym - Hip Hop
Le Mercredi 27 mai
Aux heures habituelles des cours
Salle des Loisirs

Pour le groupe 'Danses en ligne'
Dance Show
Le jeudi 4 juin après-midi
Avec les clubs de Dunkerque et St Omer
Salle polyvalente



**Le 10ème Tournoi International des U15 Bruno-WAESELYNCK
a eu lieu le 4 et 5 avril 2015 avec la participation de 16 équipes :**

- 1 - South London Schools (Angleterre)
- 2 - Jespo Comines (Belgique)
- 3 - USY/Steene 1
- 4 - AS Hallines
- 5 - US Coudekerque
- 6 - US Leffrinckoucke
- 7 - RC Bergues
- 8 - FC Yerville 2
- 9 - VFL Viktoria Mennighüffen (Allemagne)
- 10 - USY / Steene 2
- 11 - AS Houtland Wormhout
- 12 - FC Chappelle Armentières
- 13 - OS Aire sur la Lys
- 14 - US Bavinchove Cassel Noordpeene
- 15 - SC Bourbourg
- 16 - FC Yerville 1

Remerciements à notre député Jean-Pierre DECOOL
et au Maire de Bollezeele pour leur présence.



Les vainqueurs : OS Aire sur la Lys
(France - Artois)



Les finalistes :
South London Schools
(Angleterre)

Les 3e :
VFL Viktoria
Mennighüffen
(Allemagne)



La Finale opposant South London Schools (Angleterre) et OS Aire sur la Lys



Le loto de ZOE, qui s'est tenu le 15 mars 2015 dans la salle polyvalente, a rencontré cette année un franc succès.

Quelques lots sympathiques, un animateur du même acabit, une météo à l'inverse bien antipathique, et le tour est joué.

Plus de 170 amateurs de "Quine" et de "grilles" se sont "affrontés", avec plus ou moins de chance, sous le regard vigilant mais toujours bienveillant de Robert et Brigitte Copin, qui organisaient bénévolement le jeu pour le compte de l'association ZOE. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

Prochaine étape : la vente de petits pains le dimanche 31 mai

En espérant que votre gourmandise sera au rendez-vous,
Le bureau ZOE.



JOURNEE PORTES OUVERTES

La Maison des Kindjes ouvre ses portes au public

le Samedi 6 juin 2015

de 10 h à 12 h

3, chemin de Cassel à Zegerscappel

Parents et futurs parents, vous avez la possibilité de visiter notre Maison d'Assistants Maternelles dans ses moindres recoins et découvrir ainsi les animations proposées aux plus petits comme aux plus grands.

Contact : 03.28.20.45.89

Jennifer et Aurélie





SORTIE INTERGENERATIONNELLE A VIMY ET NOTRE DAME DE LORETTE

Lors de notre dernière assemblée générale en décembre, nous avons évoqué la possibilité d'organiser une sortie sur les sites de Vimy et Lorette, ainsi que la découverte de l'anneau de la mémoire. De même, nous avons émis l'idée d'associer les 34 jeunes des classes de CM1 et CM2 de l'école Dominique Doncre.

En ce sens nous avons rencontré Monsieur Taormina, le Directeur de l'école, qui est en plein accord avec cette proposition. Il souhaite que cette journée soit un moyen d'échange entre les générations, et qu'elle favorise l'esprit de respect des sacrifices réalisés par nos concitoyens lors de cette grand guerre.

Cette sortie se fera le jeudi 4 juin 2015.

Le coût de cette journée est de 15€ par participant (transport et entrées), le repas qui sera pris à flunch est à la charge de chacun.

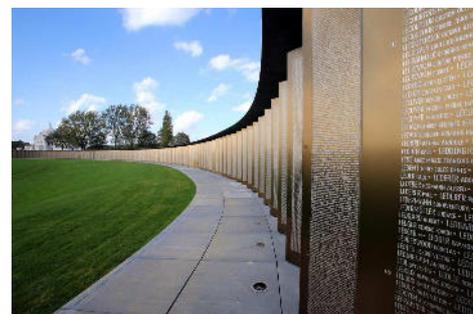
Il reste quelques places disponibles. Si vous êtes intéressés , adresser le coupon réponse en bas de page le plus rapidement possible. Vous trouverez ci-dessous le planning de la journée.

Dans l'attente de se rencontrer dans une ambiance conviviale , je vous prie de croire en mon amitié combattante.

Le Président
Albert BLONDE

Planning de la journée du 04 juin :

- 07h45 Rassemblement Parking de l'école
- 08h00 Départ du bus
- 10h00 Arrivée à Notre Dame de Lorette
- 10h00 - 11h00 Musée de la Lorette
(Musée, diaporama, champ de bataille)
- 11h00 – 12h30 Sépulture
Ossuaire
Anneau de la Mémoire
- 13h00 - 14h30 Repas au Flunch
(à charge de chaque participant)
- 14h30 – 15h00 Visite de Vimy
- 15h00 – 16h00 Visite guidée des tranchées.
- 18h00 Retour vers Zegerscappel.



Coupon à retourner à Mr Albert Blondé - 17 rue d'Arnèke - 59470 Zegerscappel

Monsieur, Madame _____ nbre de personnes x 15€ =

(chèque établi à l'ordre de UNC-ZEGERSCAPPEL)



Commission

Notre environnement



COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission environnement s'est réunie en mairie mardi 17 février.

Présents : Mme le Maire, Lydie, Benoît et Sylvie. Excusés : Martine, Jacques, Éric

Le printemps pointe le bout de son nez ! Le soleil nous donne envie de jardiner, de préparer nos parterres pour nos futures plantations ou semis.

Cette année, nous avons choisi de planter des vivaces dans les différents espaces de la commune. Les vivaces demandent moins d'eau et restent en terre l'hiver, dans un but d'économie.

Chaque Zegerscappellois peut prendre part au fleurissement de son village, en posant des jardinières sur sa façade, en aménageant son jardin de fleurs vivaces, annuelles ou de haricots (en lien avec la fête du haricot). Un village propre et fleuri donne envie à chacun de flâner dans les rues. Que c'est agréable !

Les inscriptions au concours des maisons fleuries se font en mairie jusqu'au 30 mai 2015. L'inscription **n'est pas** reconductible d'une année sur l'autre !

Les critères de fleurissement pour le concours sont les suivants : choix des couleurs, mise en valeur de votre habitation, propreté de vos espaces, originalité des plantations, des décors.



Bon jardinage à tous
Commission environnement

Félicitations à Mario Laurière qui a reçu de la part de l'association 'A la découverte de la Flandre Verdoyante et Fleurie' le diplôme d'honneur de fleurissement .

Chose promise... Comme elle s'y était engagée, la société de chasse St Hubert a nettoyé les fossés de notre village le 14 mars dernier.

Bilan impressionnant : 1,5 tonne de débris divers ramassés.
Tous nos remerciements aux chasseurs pour cette belle action.



Une réunion d'information organisée par Yser Houck a eu lieu le mercredi 4 mars en vue de répertorier le petit patrimoine architectural flamand.

Dans le cadre du Village Patrimoine, le petit patrimoine bâti de la commune, c'est-à-dire tous les éléments bâtis avant 1946, qui présentent un intérêt au niveau architectural, historique, industriel, artistique ou autre.

Cela inclut bien-sûr, les bâtiments (demeures, ateliers, granges ...) mais aussi les chapelles, les ponts en briques, ou simplement des murs, des cours pavées, des fours à pain, des trottoirs en brique, des grilles en fer forgé ...

Le but est de mieux connaître le patrimoine de notre village, d'apprendre à mieux l'apprécier et le préserver.

Suite à ce travail, il sera envisagé de monter une exposition qui présentera le patrimoine (re) découvert.

Cette recherche ayant pour seul but d'avoir une connaissance de ce petit patrimoine méconnu n'amènera aucune contrainte ou obligation pour leurs propriétaires; tout au plus des conseils à ceux qui en feront la demande pour les aider à mieux préserver ce patrimoine.

La tâche étant importante, les recenseurs seront reconnaissants à tous de l'aide que vous pourrez leur apporter ou plus simplement de l'accueil que vous leur ferez sachant qu'en aucun cas ils ne se permettront de pénétrer dans les domaines privés sans l'accord des propriétaires.

Enfin, ils seraient heureux de recevoir l'aide du plus grand nombre pour accomplir ce travail si important, ne serait ce que pour un seul petit élément de notre culture.

Contact : Mairie 03 28 68 93 09 (réfèrent Lydie CLOET)



EGLISE SAINT OMER DE ZEGERSCAPPEL

L'équipe d'animation vous invite au nettoyage de l'église. Il aura lieu les lundi 4 et mardi 5 mai (retirer les chaises, enlever les toiles d'araignées, retirer les tapis, aspirer, dépoussiérer les boiseries, laver le sol...) à partir de 9h.

Merci à tous.

L'équipe d'animation de Zegerscappel

Les prochains offices dans notre église :
dimanche 3 mai à 9h30
dimanche 17 mai à 9h30
dimanche 7 juin à 9h30
dimanche 28 juin à 9h30

NEUVAINES à SAINT BONAVENTURE

à LA CHAPELLE de la CLOCHE de ZEGERSCAPPEL

Messe dimanche 12 juillet à 9h30 à l'église Saint Omer

Messe mardi 13 juillet à 9 h à la Chapelle

Messe Mardi 14 juillet à 10 h à la Chapelle

suivie de la **bénédiction des enfants**

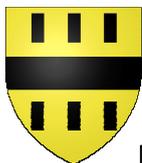
verre de l'amitié offert par la municipalité de Zegerscappel

Messe jeudi 15 juillet à 9 h à la Chapelle

Nettoyage de la chapelle de la Cloche à partir du lundi 6 juillet à 9h.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. D'avance merci !





TOURISME



LA FLANDRE : UN PAYS À DÉCOUVRIR !

L'association **Pays de Flandre Tourisme** regroupe les **11 offices de Tourisme** (Bailleul, Bergues, Cassel, Esquelbecq, Hazebrouck, Hondschoote, Steenvoorde, Steenwerck, Volckerinckhove, Watten et Wormhout) de la zone touristique des Pays de Flandre. Ce territoire s'étend du nord au sud, de Lille à Dunkerque et d'Est en Ouest d'Ypres (B) à Saint-Omer. Cette association a pour but de promouvoir l'ensemble de la Flandre : brochures, sites internet, réseaux sociaux ainsi que les salons régionaux, nationaux et internationaux...

Infos pratiques



LES BROCHURES

Afin de mieux découvrir toutes les richesses de ce territoire, quatre brochures ont été éditées :

- **un guide découverte (en Français et en Néerlandais)** qui montre l'étendue de la gamme touristique du territoire. La Flandre française est une destination riche en découvertes naturelles, architecturales, culturelles, gastronomiques... sans oublier

les nombreuses fêtes qui rythment nos saisons.

- **un guide hébergement** qui réunit le maximum d'informations sur les hébergements des Pays de Flandre : aires de camping-cars, campings, hébergements insolites, gîtes d'accueil, chambres d'hôtes, hôtels...

- **un guide restauration** qui s'adapte à tous les goûts culinaires : friteries, brasseries, auberges typiques, estaminets, restaurants gastronomiques...

Toutes ces brochures sont disponibles dans les Offices de Tourisme des Pays de Flandre, n'hésitez pas à vous les procurer, elles sont gratuites !

Elles sont également consultables sur notre site internet www.paysdeflandre.fr

LA COMMERCIALISATION

Vous êtes président(e) d'une association ou d'un club, enseignant(e) ou travaillant dans l'animation et vous envisagez d'organiser une sortie en Pays de Flandre, n'attendez plus, contacter notre service commercialisation. Spécialisé dans l'accueil de groupes (enfants et adultes), Lydie Logié se fera un plaisir de concocter une journée ou un séjour « clés en main » répondant à votre demande.

Nos brochures groupes sont disponibles gratuitement sur simple demande.

Rapidité, efficacité !

- devis établi dans les 48h
- une seule interlocutrice pour l'ensemble de votre dossier
- comptabilité simplifiée : une seule facture !

Contact :

Lydie Logié
27 bis Place Norbert Ségard
59114 STEENVOORDE
Tél direct : 03.28.48.01.55
Email : servicegroupes@paysdeflandre.fr



DES EVENEMENTS A NE PAS MANQUER



Festival Musique au Musée : 9^{ème} édition

Depuis 2007, un réseau des musées de Flandre s'est créé autour d'un festival de musique. Ce réseau est constitué des 21 musées en Flandre du secteur des Pays Cœur et Moulins de Flandre.

Soutenu par le Conseil Général du Nord, le jeune réseau souhaite conforter cet événement culturel fédérateur. Il cherche ainsi à diffuser une activité culturelle et touristique sur l'ensemble du territoire transfrontalier, de Nieppe à Hond-schoote en passant par Poperinge et Noordpeene. Ce festival permet également aux musées d'attirer un nouveau public.

Du 4 avril au 2 mai 2015, une grande partie de ces musées ouvrent leurs portes pour un concert au milieu des collections (dans la mesure du possible).

Retrouvez toutes les dates sur www.paysdeflandre.fr. Les brochures sont disponibles dans les Offices de Tourisme des Pays de Flandre.

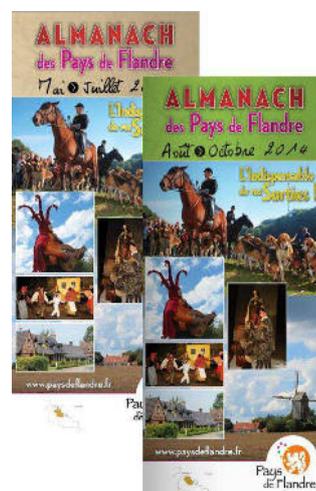
L'Almanach des Pays de Flandre

En 2015, l'Almanach des Pays de Flandre fait peau neuve et vous propose désormais 3 éditions : mai/juin, juillet/août et septembre à décembre.

Comme chaque année, les 11 Offices de Tourisme ont mis toute leur énergie pour vous proposer un nombre inestimable d'animations et de fêtes tout au long de cette saison.

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet www.paysdeflandre.fr pour y consulter les manifestations programmées de dernière minute !

Chaque édition sera disponible dans les Offices de Tourisme des Pays de Flandre.



POLLUTION SONORE

Vos voisins ont droit à la tranquillité en particulier les dimanches et jours fériés. Evitez ces jours-là les activités bruyantes tels la tonte des pelouses, les débroussaillages, les tronçonnages....

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Les propriétaires ou locataires des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenues de balayer et de désherber les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

UTILISATION DE LA BENNE A VEGETAUX

Une benne à végétaux est mise à disposition par le SIROM sur le parking des Flandres, chemin de Cas-sel. Nous invitons chaque utilisateur à n'y déposer que des déchets verts. Dans le cas de gros volumes, nous vous recommandons vivement d'utiliser la déchetterie voisine d'ARNEKE aménagée à cet effet.

NUISANCES DES DEJECTIONS CANINES

L'attention des propriétaires de chiens est attirée sur le fait que notre village est soumis au Règlement Sanitaire Départemental et celui-ci doit être respecté. Ces « souvenirs » laissés sur les trottoirs et espaces verts ne sont pas hygiéniques et peuvent même représenter un danger. Pensez aux jeunes piétons, aux enfants, aux personnes plus âgées et au personnel communal.



Un numéro unique d'appel
sécurité et dépannage gaz
pour les clients de GrDF

GrDF Urgence Sécurité Gaz

N°Vert 0 800 47 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

G
R
D
F

U
R
G
E
N
C
E

S
É
C
U
R
I
T
É

G
A
Z

GrDF met en place le numéro unique « GrDF Urgence Sécurité Gaz » et simplifie ainsi l'accès aux services d'urgence et de dépannage gaz de vos concitoyens.

A quoi sert ce numéro ?

Une odeur ou un manque de Gaz... Appelez sans tarder le numéro d'urgence gaz, accessible 24h/24 et 7J/7 : un technicien intervient gratuitement dans les plus brefs délais.

→ Le numéro Azur actuellement connu sur votre commune (0 810 433 XXX) reste dans un premier temps actif.

→ La diffusion du numéro unique se fait via les factures éditées par les fournisseurs, sur le site www.grdf.fr et progressivement dans les annuaires et sur les ouvrages gaz.



GrDF - 6 rue Condorcet - 75 009 Paris - Société Anonyme au capital de 1 800 000 000 euros - RCS PARIS 444 786 511 - jan. 2009 - crédits photos : GrDF - Elle est Belle

Modification des horaires en déchetterie à compter du 1er Mai 2015

Un horaire « Hiver » du 2 novembre au 28 février
du lundi au samedi 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Un horaire « Été » du 1er mars au 31 octobre
du lundi au samedi 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00
le dimanche 10 h 00 à 12 h 30

Fermeture les jours fériés



Forum « Consom'acteur » Mercredi 17 Juin 2015 à la Salle Polyvalente

Secteur
d'intervention :

Communauté de
Communes des Hauts
de Flandre

- Spycker

Rue verte

59 470
WORMHOUT

T 03 28 62 88 02
F 03 28 62 92 24

aipi59@wanadoo.fr

N° SIRET

393 578 448 00028

APE 853 K



Objectif général de l'action :

Faire émerger les priorités budgétaires de chacun en faisant apparaître les dépenses vitales et les dépenses accessoires.

- Gérer au mieux son budget
- Dépenser moins en équipant sa maison
- Acheter malin : alimentation, habillement, service, loisir...

Déroulement :

Mise en place sur une journée d'un forum regroupant 14 ateliers/stands sur le thème de l'éco-consommation animés par des professionnels

Ouverture des portes de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

Intervenants dans l'action :

Les stands étant constitués de professionnels extérieurs sur les thèmes de :

- l'électricité (comment réduire ses factures en consommant moins ?)
- l'eau (comment économiser notre consommation d'eau dans notre quotidien ?)
- la ressourcerie de l'Afèji (comment équiper sa maison à moindre coût ?)
- notions d'éco-gestes
- culture du cœur (connaître les possibilités de sorties à moindre coût)
- Emmaüs, épicerie solidaire (comment acheter plus et mieux avec la même somme ?)
- Gaspillage alimentaire (connaître les proportions alimentaires et l'utilisation de notre réfrigérateur, ranger utile et mieux)
- Ménage malin (permettre de faire le ménage avec des produits accessibles à tous, économique, efficace et écologique)
- Démonstration d'un restaurateur dans l'art d'accommoder les restes.
- Donner la possibilité de jardiner et de cultiver des fruits, légumes, fleurs...
- Echanger autour de la faune et la flore qui nous entoure, apprendre à réaliser un nid à perce oreilles
- Apprendre à fabriquer des produits cosmétiques soi-même et à moindre coût
- Présentation de l'offre de service en matière de transports collectifs sur le territoire (Réseau Arc en ciel- TER, DK BUS)
- Présentation d'un vestiaire social, récupération et confection d'objets

Commentaires : Etablir une fiche de prescription à faxer à l'AIPI

- Au regard de la ruralité du territoire et pour permettre aux personnes résidant dans les villages isolés il pourra être mis en place un **transport** (véhicules 9 places avec ramassage sur la place des villages).

A réception des questionnaires de satisfaction, les participants recevront un **kit** leur permettant de concrétiser les conseils donnés au long du forum :

- 1 mousser
- 1 sac réutilisable (recyclable)
- 1 lampe basse consommation
- 1 thermomètre
- Du bicarbonate de soude
- Du vinaigre blanc
- Des recettes de cuisine à moindre coût
- Un livret de fabrication de produits cosmétiques
- Un sachet de semence



Ce kit sera distribué aux personnes prescrites au préalable sur l'action et destiné prioritairement aux personnes en revenus minimums (Allocataires du RSA)



FICHE DE PRESCRIPTION 2015

REFERENT :

Nom : Prénom :
 Structure : Fonction :
 Téléphone : Fax :

BENEFICIAIRE DE L'ACTION :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Date de naissance : Numéro allocataire :
 Téléphone :

Dates du CER : Du au

CER validé : Oui Date de validation : Validation en cours

Situation familiale : Personne seule Personne seule avec enfant(s)

Couple sans enfant Couple avec enfant (s)

Niveau de formation :

Niveau I/II : enseignement supérieur Niveau III : Bac + 2 Niveau IV : Bac ou équivalent

Niveau V : CAP/BEP Niveau VI : Niveau Certificat d'Etudes Primaires Jamais scolarisé

L'allocataire a-t-il une Reconnaissance Travailleur Handicapé : Oui Non

Mobilité : Permis B Véhicule Autre moyen de locomotion :

TYPE D'ORIENTATION :

PARCOURS DECLIC :

Module 1 Sens' actionnelle (Noémie ACHTE et Myriam CHABANE)

Module 2 Déclic emploi (Myriam CHABANE)

Module 3 Informa'clac (Lara TIELIE)

Pour l'action PARCOURS DECLIC, il est possible de s'inscrire sur 1, 2 ou 3 modules

VESTIAIRES SOCIAUX (Florence DUCLOY)

PARENTALITE ET PRECARITE : « une équation à résoudre » (Sabine COPPIN et Noémie ACHTE)

FORUM CONSOM'ACTEUR (Noémie ACHTE)

Motivation de l'orientation :

.....

Date :

Signature du Référent :

Signature de l'allocataire :

A envoyer par FAX à l'API au moins 3 semaines avant le démarrage de l'action



API
 Rue verte, 59470 WORMHOUT
 Tel : 03 28 62 88 02 Fax : 03 28 62 92 24
 aipi59@wanadoo.fr



SAMEDI 25 AVRIL



2€
L'ENTRÉE

Soufflé

DE 18H À 21H

SALLE DES FÊTES DE ZEGERSCAPPEL
AVEC L'ASSOCIATION DU COMITÉ DES FÊTES
DE 11 ANS À 17 ANS

SAMEDI 25 AVRIL 2015

SALLE DES FÊTES DE ZEGERSCAPPEL



NOMBREUX
CADEAUX À
GAGNER TOUTE
LA NUIT

SUN-NIGHT Birthday

DE 22H30 À 4H00 - 100% GÉNÉRALISTE

SHOW GOGO

2 Billets d'avion pour le
Portugal à Gagner !!

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

SHOW LASER

b €
ENTRÉE